

Actualité

Los Angeles

Un loyer faramineux pour louer la villa de Walt Disney

La villa de Walt Disney sera à louer à Los Angeles (États-Unis) dès le mois de décembre, indique le site du «Figaro». Le directeur des célèbres studios d'animation habitait une maison comprenant un immense salon où il visionnait des films, quatre chambres et autant de salles de bains, une grande cuisine, sans oublier un grand jardin avec piscine. Le prix de location est par contre faramineux: il faudra déboursier 40'000 dollars (35'000 francs) par mois pour occuper les lieux. Il est vrai que le bien est loué meublé... **LBU**



Les voisins ont une influence sur la décision de poser des panneaux photovoltaïques. KEYSTONE

Le rôle des voisins dans la transition énergétique

Un propriétaire est davantage incité à poser des panneaux solaires sur le toit de sa maison si ses voisins l'ont déjà fait.

La décision d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de sa maison dépend de plusieurs paramètres, notamment de la circulation de l'information au niveau local. La proximité spatiale compte autant que la proximité sociale, démontre une étude de l'EPFL menée dans le canton de Vaud et publiée la semaine dernière dans la revue «Heliyon», indique un communiqué de la haute école fédérale. Parmi les 1125 personnes interrogées, 198, soit 17,6%, ont installé des panneaux photovoltaïques.

Le cercle des amis et le statut professionnel jouent un rôle im-

portant. En clair, un ou une propriétaire aura jusqu'à 89% de probabilité supplémentaire d'installer des panneaux solaires sur le toit de son bien immobilier si des membres de sa famille ou des amis proches ont fait le pas avant lui ou elle.

L'étude montre aussi que les voisins jouent un rôle dans la décision. La probabilité qu'un propriétaire installe des panneaux solaires est significativement plus grande si des voisins ont déjà décidé de procéder à ce type d'installation sur leur toit. C'est d'autant plus vrai si le propriétaire en question parle la même langue que les habitants vivant à proximité de sa maison, ce qui favorise les échanges d'informations. Selon l'étude de l'EPFL, la décision n'est pas genrée. Et les opinions déclarées sur l'environnement ne jouent pas un rôle prépondérant dans la prise de décision. **LBU**

Le patrimoine à l'honneur

Le réemploi et le recyclage seront au cœur des prochaines Journées européennes du patrimoine.

La 30^e édition des Journées européennes du patrimoine (manifestation née en France en 1984) aura lieu le samedi 9 et dimanche 10 septembre. Cette année, l'événement aura pour thème le réemploi et le recyclage dans le bâti. Ce choix est destiné à sensibiliser le public à la préservation du patrimoine local tout en abordant des enjeux contemporains.

Le canton de Genève participe à ces journées avec 38 sites à (re)visiter. Parmi eux figurent notamment la pointe de la Jonction, la Maison des arts du Grütli, le temple de la Fusterie, l'Ancien Manège en Vieille-Ville, le site de Battelle à Carouge, l'ancienne maison du peintre Jean-Etienne Liotard à Confignon ou encore l'abbaye d'Abondance à Pre-singe.

Le canton de Vaud n'est pas en reste. Il propose de (re)découvrir 18 sites répartis dans toutes les régions. Parmi eux se trouvent, par exemple, le château de Promenthoux à Prangins, le quartier du Vallon à Lausanne, le bourg médiéval de Lutry, l'Hôtel Righi à Glion ou encore les châteaux de la Roche à Ollon et de Saint-Christophe à Champvent.

FBR

decouvrir-le-patrimoine.ch

Chronique

Les conditions de vente d'un appartement loué

M^e Alexis de Selliers
Notaire à Lausanne,
membre de l'ANV



Lorsqu'un appartement loué est vendu, le bail en cours est automatiquement transféré au nouveau propriétaire. Les droits du locataire sont préservés.

L'acheteur doit respecter les conditions du bail existant, y compris la durée du contrat et le montant du loyer. À noter toutefois qu'il peut résilier le bail de manière anticipée, en respectant le

La vente d'un appartement loué, dans le canton de Vaud, soulève diverses questions juridiques, dont l'autorisation de transfert et la reprise du bail.

La loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) est une législation cantonale qui vise à protéger l'offre de logements en location faisant partie d'une catégorie considérée par l'État comme étant à pénurie. Elle s'applique lorsqu'un propriétaire souhaite vendre un appartement loué, que l'acheteur ait l'intention ou non de le soustraire au marché locatif, par exemple en l'occupant à titre de résidence principale.

Avant de procéder à une telle vente, le propriétaire doit obtenir l'autorisation des autorités cantonales compétentes. Elle est accordée notamment lorsque le propriétaire peut prouver que le logement concerné:

- n'entre pas dans une catégorie à pénurie;
- est soumis au régime de la propriété par étages dès la construction de l'immeuble ou a été inscrit comme tel au Registre foncier avant le 7 octobre 1989;
- est acquis par son locataire actuel ou un proche de celui-ci sans qu'il ait été placé devant l'alternative d'acheter son logement ou de partir.

«Lorsqu'un appartement loué est vendu, le bail en cours est automatiquement transféré au nouveau propriétaire. Les droits du locataire sont préservés.»

délai légal, s'il fait valoir un besoin urgent pour lui ou ses proches. Le locataire peut demander une indemnité pour le dommage subi.

Pour en savoir plus et bénéficier d'un premier conseil personnalisé: la permanence des notaires, tous les jeudis de 16 h à 19 h, sans rendez-vous, chez Romandie Formation, rue du Petit-Chêne 38, 1003 Lausanne.

www.notaires.ch/associations/vaud/permanence

People

3

C'est, en millions de dollars, la somme qu'a perdue The Weekend dans la revente de sa maison. La star canadienne a cédé son penthouse de Los Angeles (États-Unis) pour la somme de 18 millions de dollars, alors qu'elle l'avait acquis pour 21 millions en 2019, rapporte le site spécialisé en immobilier Robb Report, cité par des médias français. L'appartement de luxe de plus de 750 m² était en vente depuis deux ans. Son célèbre propriétaire a dû consentir un tel rabais pour séduire l'acquéreur. **FBR**

PUBLICITÉ

Commercial

Locaux et commerce à vendre

À REMETTRE
POUR RAISON DE DÉPART
À LA RETRAITE

**GARAGE
ATELIER DE RÉPARATIONS
AUTOMOBILES**

AU CENTRE VILLE DE LAUSANNE
SOUS-GARE

locaux de 286 m² en location.

Ecrire sous chiffre BOE9988VID à
Goldbach Publishing SA, case
postale 930, 1001 Lausanne

Locaux et commerce à louer

**LAUSANNE - À LOUER
bureau de 132 m²
Z.I. Boveresses - idéalement situé**

Local composé d'un grand Open Space,
d'un bureau individuel, d'une salle de
conférence, d'un coin café/cuisine et d'une
zone de réception

Loyer 2725.- charges comprises

**Libre dès le 01.10.2023 ou
à convenir**

Pour tout renseignement:
079 257 52 70

Location

Valais à louer

Attique

de 4.5 pièces avec 109 m², au 5^{ème} dans un petit immeuble PPE
situé au centre-ville de Monthey

Mezzanine 18 m², 2 sanitaires avec machine à laver et sèche-linge
Terrasse 33.5 m² et balcon 20.5 m²

Loyer 2250 + 230 charges
Parking intérieur 2 places à 120.-

Contact: 079 250 14 06

De la scène à l'écran.

Encore plus d'offres et de réductions avec votre carte d'abonné.e
«carte blanche». Gratuite et exclusive grâce à votre abonnement.

Carte blanche

Votre abo et bien plus.

Tous les avantages abonné.e-s sur
24heures.ch/carteblanche

24heures